

Programme de la Formation

BIM Maquette numérique, Sensibilisation aux process du BIM

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : BIM Maquette numérique, Sensibilisation aux process BIM
Modalité pédagogique : Présentiel
Date(s) : lundi 30 octobre 2017
Lieu : CAUE de Blois - 34 Avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Comprendre les processus liés au suivi de projets BIM

PRISE EN CHARGE

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez (FIF PL, Actalians, etc.)

PUBLIC CIBLE

Acteurs du bâtiment

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation «Sensibilisation aux enjeux du BIM».
Connaissance des attendus des différents acteurs du bâtiment.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Exposés théoriques et cas pratiques
Études de cas: Questions/ Réponses
Remise d'une attestation de fin de formation

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

BIM Maquette numérique, Sensibilisation aux process BIM

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel
Date(s) : lundi 30 octobre 2017, 08h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30
Lieu : CAUE de Blois - 34 Avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Comprendre les processus liés au suivi de projets BIM

FORMATEUR(S)

MINCHELLA Thierry

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et cas pratiques

PROGRAMME

1.USAGE DES VIEWERS

Présentation de Revit Viewer, Solibri Viewer, Design Review, Workflow entre Revit et Design Review

-Travail collaboratif sous Revit:

- Approche des sous projets (worksets)
- Notion du fichiers central et fichier de sous-projet
- Utilisateurs et nom des utilisateurs formant l'équipe: choix du type de partage: critères de personnes, zones, niveau ou catégorie d'objets etc...
- Activation du mode sous-projet
- Création des sous-projet
- Affectation et rangement des objets dans les sous-projets
- Gestion des données extérieures (Xref et fichiers liés)
- Enregistrement des modifications du fichiers central
- Emprunter des objets appartenant à d'autres utilisateurs
- Créer et contrôler une requête de modification
- Abandonner les objets empruntés
- Approche IN/OUT avec DWG
- Validation de la bibliothèque projet

2.INITIATION À LA SYNTHÈSE AVEC NAVISWORKS

- Présentation de NavisWorks sur la base d'un projet
- Explication de la gestion du temps (4D)
- Recherche et détection de conflits
- Création des journaux de conflits
- Exemple du Time Liner (Planning OPC lié à la maquette)
- Suivi des échanges

3.LES SIMULATIONS ET LE CLOUD

- Outils permettant la simulation d'analyse d'énergie
- Rapport du Cloud Autodesk

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : BIM Maquette numérique, Sensibilisation aux process du BIM

Module : BIM Maquette numérique, Sensibilisation aux process BIM

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 30 octobre 2017, 08h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Lieu : CAUE de Blois - 34 Avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois

Places limitées à : 15

Date de clôture des inscriptions : 15/10/2017

(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non

Architecte DPLG : Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO/EP (ACTALIANS)
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : BIM Maquette numérique, Sensibilisation aux process BIM		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	ADHÉRENT (MA)	200,00 € €
	NON ADHÉRENT (MA)	230,00 € €
TOTAL		 €

MODE DE PAIEMENT

- Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter
ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.